



21^{ème} GRAND PRIX POITIERS

13 et 14 JUIN 2026 Beauvoir Golf Club (mignaloux)

E-mail asgcpm@gmail.com -Tél : **0607837238**
<https://as-golf-poitiers-mignaloux.com/>

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFG et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ et à jour du Certificat Médical de non-contre-indication à la pratique du golf ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Epreuve non-fumeur

Les joueurs sont répartis en 2 séries :

- **1 série Messieurs** : index ≤ à **11.4 105 joueurs maximum**
- **1 série Dames** : index ≤ à **14.4 39 joueuses minimum.**
- U16 Or 14 jeunes
- Wild-Card : 14 joueurs Champ maximum de 144

II - FORME DE JEU

Epreuve fédérale comptant pour le Mérite National et le Mérite Mondial (WAGR et WWAGR).

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Limitation du champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index, puis dans l'ordre

d'arrivée de l'inscription tout en gardant un minimum de 39 places pour les joueuses. Dans tous les cas, il sera réservé selon les directives du VDMC 1.2.1-4 10% du champ de joueurs aux licences « Or U16 » qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index soit 10 joueurs et 4 joueuses. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Wild-cards : la Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de **14 Wild-Cards** pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces Wild Cards au Club organisateur, quel que soit le nombre de Wild-Cards, **le nombre de participants sera dans tous les cas limité à 144.**

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions le **jeudi 4 juin 2026.**

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le mardi 9 juin.

Les départs :

Départs d'un seul tee

1^{er} jour Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 les moins bons) Faire jouer bloc 2, puis bloc 1, puis le bloc 3 puis 4.

2^{ème} jour : Par ordre inverse des résultats du premier tour

Les horaires du 1^{er} tour seront communiqués à partir du Jeudi 10 juin à 12 heures

Départage

En cas d'égalité pour le 1^{er} Brut : Play-off mort subite sur les trous N°1 à 4.

III – JEU LENT

La procédure de jeu lent édicté par le Comité des Règles de la FFgolf s'applique (§ 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum et particulièrement le « **Prêt ? Jouez !** »)

IV - ENGAGEMENTS

Inscriptions avant le

Jeudi 4 juin 2026 à minuit par écrit au

A.S. Golf Club Poitiers Mignaloux – 635 route de Beauvoir 86550 Mignaloux Beauvoir

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit Vendredi 12 juin sur réservation des départs au golf.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les : **nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit.

"Chèque à l'ordre de ASGCPM"

| Droits d'engagement | Adultes | 19-25 ans | 18 ans et moins |
|------------------------------------------------|---------|-----------|-----------------|
| Joueurs extérieurs | 80 € | 60 € | 40 € |
| Abonnés Golf de Mignaloux, non-membres de l'AS | 40 € | 25 € | 15 € |
| Abonnés Golf de Mignaloux, membres de l'AS | 15 € | 10 € | 10 € |

Les élèves moniteurs peuvent participer au Grand Prix de Poitiers coût de l'inscription 50 €
Tout joueur déclarant forfait après le jeudi 11 juin à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

V - CONTROLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vadémécum).

VI – REMISE DES PRIX

Hommes 3 brut

Dames 2 brut

Remise au Club-House 30 minutes après l'arrivée du dernier joueur.

VII-COMITÉ D'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

VIII- TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

Les règles sanitaires : Se conformer aux règles sanitaires en vigueur



beauvir